REGLEMENT « Les Chemins des Cloitres » 2027

#ART 1 Organisation
Le Lencloître J.C.86 organise « Les Chemins des Cloitres » le dimanche 21 Mars 2027

#ART 2 Parcours
Sont proposées 3 distances 9km, 15km, 25km. Également une randonnée de 10 & 15 km et 2 courses enfants de 900m et 2700 m. Les parcours mixent, chemins, champs, routes et franchissements d'obstacles naturels.

#ART 3 Départ/horaires

25kms	9h Rue du Champ Ballan
15kms	9h Rue du Champ Ballan
9kms,	9h15 Parc du Pontreau
Randonnée 10 & 15 Km	8h15 à 9h30 Parc du Pontreau – départ libre
900m course enfants	10h45 Parc du Pontreau
2,700 kms course enfants	11h Parc du Pontreau

#ART 4 Inscription / dossards
Inscriptions uniquement sur internet : www.lencloitrejc86.com ou Run Chrono

Toute inscription coureur devra être accompagnée de la copie de la ***licence FFA*** ou d'un **PPS (parcours prévention santé)** pour le 9-15-25km.
Randonnée sans dossard, inscription sur place : chaque participant recevra un bracelet

Pour le 9-15-25km ***inscription en ligne uniquement***

Retrait des dossards, Parc du Pontreau, le matin dès 7h30.

Seules les inscriptions complètes (bulletin complet et signé, paiement de l'inscription, présence d'une licence valide ou **d'un PPS (parcours prévention santé)** sont prises en compte. Aussi pas de dossier complet = pas de dossard.

#ART 5 Responsabilité médicale
Le directeur de course ainsi que tous les membres de l'équipe médicale de l'épreuve peuvent mettre hors course tout participant dont l'état de santé leur semble incompatible avec le kilométrage restant à parcourir. Il leur est même possible d'interdire à des concurrents de prendre le départ si leur état physique semble incompatible avec l'effort à fournir, le terrain ou les conditions climatiques. Les organisateurs de la course déclinent toute responsabilité sur les défaillances physiques pouvant survenir le jour de la course.

#ART 6 Circulation/sécurité/secours
L'organisation met en place les secours conformément à la réglementation. Néanmoins, chacun des concurrents est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent dans l'attente des secours. L'indication d'un accident devra être donnée au commissaire suivant qui se chargera de donner l'alerte aux organisateurs.
Le parcours emprunte ou croise des voies de circulation automobile. Il convient et il est de la responsabilité de tous les participants, de respecter les règles élémentaires de sécurité lors du passage sur celles-ci et de faire en sorte de rester visible des automobilistes. Pour votre sécurité il est conseillé de respecter les instructions des commissaires de course sur site. Aucun accompagnateur à pied, en vélo ou engin motorisé ne sera toléré sur le parcours excepté pour les besoins de l'organisation.

#ART 7 Signalisation

Suivre les fanions Vert pour le 9 km,Bleu pour le 15 km et Rouge pour le 25 km
Fléchage à l'aide de flèche directionnelle, rubalise et plâtre.
Véhicules de signaleurs équipés de gyrophares pour la traversée des départementales D 725 …

#ART 8 Ravitaillements

25km : 1 point d'eau, 2 ravitaillements

15 km : 1 point d'eau, 1 ravitaillement

9km : 1 ravitaillement

Randonnée : 1 ravitaillement
Ravitaillement pour tous à l'arrivée.

#ART 9 Engagement (Frais de plateforme inclus) / âge

- 9kms - né en 2011: 9 €
- 15kms- né en 2011: 11€
- 25kms - né en 2009: 13 €
- Randonnée pour tous : 5 €
- Enfant Gratuit

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est également autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

#ART 10 Résultats/lots/récompenses

- Les résultats seront sur les sites internet du Lencloître JC86 dans les plus brefs délais ou sur Run Chrono en direct.
- Lots pour tous les inscrits avec dossards
- 9 – 15 – 25kms : Récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes
- Un lot à chaque finsher enfants

#ART 11 Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'effets personnels

#ART 12 Vestiaires

Vous disposez de vestiaires et douches au stade de Lencloître (fléchage assuré)
Le club Lencloître JC 86 n'assure pas de service de consigne. Tout dépôt d'effets personnels par les coureurs s'effectue sous leur entière responsabilité.

#ART 13 Contrôles/sanctions

Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de parfaites conditions de régularité de course.

Tout participant ne respectant pas le parcours sur lequel il est engagé ne sera pas classé.
Tout participant ne faisant pas preuve de sportivité, manquant de respect envers les bénévoles, sera disqualifié. Un contrôle antidopage peut avoir lieu inopinément sur cette épreuve.

#ART 14 Protection de l'environnement
Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.
Des poubelles de tri sélectif sont mises à disposition sur le site du Pontreau.

Chaque participant doit apporter son gobelet. Sur place gobelet consigné à 1€

#ART 15 Droit d'image
J'autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaitre, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve. J'autorise également de noter mon nom sur les classements des épreuves.

#ART 16 Intempéries
En cas de crues, d'intempéries, d'interdiction administrative ou de tout autre cas de force majeure mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation pourrait être dans l'obligation d'annuler l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.